

C06 EXPLOSIFS; ALLUMETTES

C06B COMPOSITIONS EXPLOSIVES OU THERMIQUES (sautage F42D); LEUR FABRICATION; EMPLOI D'UNE SUBSTANCE, UTILISÉE SEULE, COMME EXPLOSIF (composés en général C01, C07 ou C08) [2]

- (1) La présente sous-classe couvre:
- les compositions qui sont:
 - (a) explosifs: les compositions comprises sont celles qui contiennent à la fois un carburant et suffisamment d'oxydant pour que, dès l'amorçage, elles soient capables de subir une modification chimique à vitesse relativement grande, ayant pour résultat la production d'une force utilisable pour le sautage, les armes à feu, la propulsion des missiles ou similaires; [2]
 - (b) les compositions thermales; les compositions comprises contiennent (i) un composant combustible consommable qui consiste soit en un élément qui est un métal, B, Si, Se ou Te, soit en leurs mélanges, leurs intercomposés ou leurs hydrures; et (ii) en combinaison un composant oxydant qui est, soit un oxyde métallique soit un sel (organique ou inorganique) capable de donner un oxyde métallique par décomposition; [2]
 - (c) des combustibles pour engins du type roquette conçus pour réagir avec un oxydant, à l'exclusion de l'air, en vue de fournir une poussée agissant comme force motrice; [2]
 - (d) utilisées pour agir sur l'espace entourant la zone de l'explosion, p.ex. pour neutraliser les gaz toxiques des explosifs, pour refroidir les gaz d'explosion ou similaires; [2]
 - les méthodes ou appareillages non prévus ailleurs pour préparer ou traiter de telles compositions; [2]
 - les modes d'emploi d'une substance, utilisée seule, comme explosif. [2]
- (2) Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
- "nitré" couvre les composés ayant un groupe nitro ou un groupe nitrate-ester. [2]
- (3) Les procédés ou appareillages pour préparer ou traiter de telles compositions sont classés selon les composants particuliers des compositions. [2]

Schéma général

COMPOSITIONS EXPLOSIVES OU THERMIQUES

Contenant des dérivés nitrés

inorganiques 31/00
organiques 25/00, 41/00

Contenant un azoture ou un

fulminate 35/00, 37/00

Contenant des chlorates ou

perchlorates 29/00

Contenant un métal 27/00, 33/00

Contenant du phosphore 39/00

Autres compositions 23/00, 43/00

Compositions définies par la
structure ou la disposition des
composants 45/00, 47/00

EMPLOI D'UNE SUBSTANCE, UTILISÉE

SEUL, COMME EXPLOSIF 49/00

FABRICATION 21/00

21/00 Appareils ou méthodes pour la mise en œuvre des explosifs, p.ex. mise en forme, coupage, séchage

25/16 . . . l'autre composé étant un composé aromatique nitré [2]

25/18 . le composé étant de la nitrocellulose représentant 10% ou plus en poids de la composition totale [2]

25/20 . . avec un composant non explosif ou non thermique [2]

25/22 . . avec un composé aromatique nitré [2]

25/24 . . avec la nitroglycérine [2]

25/26 . . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]

25/28 . le composé étant de la nitrocellulose représentant moins de 10% en poids de la composition totale [2]

25/30 . . avec la nitroglycérine [2]

25/32 . le composé étant du pentaérythritol nitré [2]

25/34 . le composé étant une amine nitrée acyclique, cyclanique ou hétérocyclique [2]

25/36 . le composé étant une nitroparaffine [2]

25/38 . . avec un autre composé organique nitré [2]

25/40 . . avec plusieurs nitroparaffines [2]

27/00 Compositions contenant un métal, le bore, le silicium, le sélénium ou le tellure ou leurs mélanges, intercomposés ou hydrures avec des hydrocarbures ou des hydrocarbures halogénés [2]

Note

Dans les groupes C06B 23/00 à C06B 49/00, sauf indication contraire, une composition est classée à la dernière place prévue pour un ingrédient. [2]

23/00 Compositions caractérisées par des constituants non explosifs ou non thermiques [2]

23/02 . pour neutraliser les gaz toxiques des explosifs produits durant le sautage [2]

23/04 . pour refroidir les gaz d'explosion [2]

25/00 Compositions contenant un composé organique nitré [2]

25/02 . le composé nitré étant un amidon ou un sucre [2]

25/04 . le composé nitré étant un composé aromatique [2]

25/06 . . avec plusieurs composés aromatiques nitrés [2]

25/08 . . . dont un au moins est un toluène nitré [2]

25/10 . le composé étant de la nitroglycérine [2]

25/12 . . avec un autre composé organique nitré [2]

25/14 . . . l'autre composé étant un diol aliphatique nitré [2]

- 29/00 Compositions contenant un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène, p.ex. chlorate, perchlorate [2]**
- 29/02 . d'un métal alcalin [2]
 - 29/04 . . avec un composant inorganique non explosif ou non thermique [2]
 - 29/06 . . . le composant étant un composé cyanuré; le composant étant un oxyde de fer, de chrome ou de manganèse [2]
 - 29/08 . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
 - 29/10 . . . le composant étant un colorant organique [2]
 - 29/12 . . avec du carbone ou du soufre [2]
 - 29/14 . . avec de l'iode ou un iodure [2]
 - 29/16 . . avec un composé organique nitré [2]
 - 29/18 . . . le composé étant un toluène nitré ou un phénol nitré [2]
 - 29/20 . . . le composé étant de la nitrocellulose [2]
 - 29/22 . le sel étant du perchlorate d'ammonium [2]
- 31/00 Compositions contenant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]**
- 31/02 . le sel étant un nitrate d'un métal alcalin ou alcalino-terreux [2]
 - 31/04 . . avec du carbone ou du soufre [2]
 - 31/06 . . . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
 - 31/08 . . avec un sel métallique d'un composé d'halogène et d'oxygène, p.ex. chlorate inorganique, perchlorate inorganique [2]
 - 31/10 . . . avec du carbone ou du soufre [2]
 - 31/12 . . avec un composé organique nitré [2]
 - 31/14 . . . le composé étant un composé aromatique nitré [2]
 - 31/16 le composé étant un toluène nitré [2]
 - 31/18 le composé étant un phénol nitré, p.ex. acide picrique [2]
 - 31/20 . . . le composé étant de la nitroglycérine [2]
 - 31/22 . . . le composé étant de la nitrocellulose [2]
 - 31/24 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
 - 31/26 l'autre composant étant de la nitroglycérine [2]
 - 31/28 . le sel étant du nitrate d'ammonium [2]
 - 31/30 . . avec une matière végétale; avec une résine; avec un caoutchouc [2]
 - 31/32 . . avec un composé organique nitré [2]
 - 31/34 . . . le composé nitré étant un amidon ou un sucre [2]
 - 31/36 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
 - 31/38 . . . le composé nitré étant un composé aromatique [2]
 - 31/40 avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
 - 31/42 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
 - 31/44 . . . le composé étant de la nitroglycérine [2]
 - 31/46 avec une matière végétale, p.ex. pâte de bois, sciure [2]
 - 31/48 avec un autre composant explosif ou thermique [2]
 - 31/50 l'autre composé étant un composé organique nitré [2]
- 31/52 . . . le composant étant de la nitrocellulose représentant 10% ou plus en poids de la composition totale [2]**
- 31/54 avec un autre composé organique nitré [2]**
- 31/56 . . . le composé étant de la nitrocellulose représentant moins de 10% en poids de la composition totale [2]**
- 33/00 Compositions contenant des particules de métal, alliage, bore, silicium, sélénium ou tellure avec au moins un matériau fournissant de l'oxygène, qui est soit un oxyde métallique, soit un sel, organique ou inorganique, susceptible de donner un oxyde métallique [2]**
- 33/02 . avec un composant organique non explosif ou non thermique [2]
 - 33/04 . le matériau étant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]
 - 33/06 . le matériau étant un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]
 - 33/08 . avec un composé organique nitré [2]
 - 33/10 . . le composé étant un composé aromatique nitré [2]
 - 33/12 . le matériau étant formé de plusieurs composés donneurs d'oxygène [2]
 - 33/14 . . un composé au moins étant un sel inorganique d'un composé d'azote et d'oxygène [2]
- 35/00 Compositions contenant un azoture métallique [2]**
- 37/00 Compositions contenant un fulminate métallique [2]**
- 37/02 . avec un composé organique nitré ou un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]
- 39/00 Compositions contenant du phosphore libre ou un composé binaire du phosphore, excepté avec l'oxygène [2]**
- 39/02 . avec un sel inorganique d'un composé d'halogène et d'oxygène [2]
 - 39/04 . . avec un composé binaire de phosphore, excepté avec l'oxygène [2]
 - 39/06 . avec, à l'état libre, un métal, un alliage ou le bore, le silicium, le sélénium ou le tellure [2]
- 41/00 Compositions contenant un composé organique nitré de métal [2]**
- 41/02 . le composé contenant du plomb [2]
 - 41/04 . . avec un composant organique explosif ou thermique [2]
 - 41/06 . . . avec un composant inorganique explosif ou thermique [2]
 - 41/08 . . avec un azoture ou un fulminate métallique [2]
 - 41/10 . . avec un autre composé organique nitré de métal [2]
- 43/00 Compositions caractérisées par des constituants explosifs ou thermiques non prévus en C06B 25/00 à C06B 41/00 [2]**
- 45/00 Compositions ou produits définis par une structure ou des dispositions particulières des composants ou du produit (charges explosives de forme ou de configuration particulière F42B 1/00, F42B 3/00) [2]**
- 45/02 . comportant des particules de dimensions ou formes différentes [2]
 - 45/04 . comportant des particules solides dispersées dans une solution solide ou une matrice [2]
 - 45/06 . . le composé étant une solution solide ou matrice contenant un composant organique [2]

45/08	. . . le solide dispersé contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]	45/34	 le composé étant un composant organique explosif ou thermique [2]
45/10	. . . le composant organique contenant une résine [2]	45/36	. . le composant de base contenant à la fois un composant organique explosif ou thermique et un composant inorganique explosif ou thermique [2]
45/12	. ayant des couches ou des zones contiguës [2]	47/00	Compositions dans lesquelles les composants sont conservés séparément jusqu'au moment de l'explosion ou de la combustion, p.ex. explosifs du type "Sprengel"; Suspensions d'un composant solide dans une phase liquide normalement non explosive, y compris une phase aqueuse épaissie [2]
45/14	. . une couche ou une zone contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]	47/02	. les composants comportant un propergol binaire [2]
45/16	. . . la couche ou la zone contenant au moins un composant inorganique du groupe azoture, fulminate, phosphore et phosphure [2]	47/04	. . un composant contenant un oxyde d'azote ou l'acide correspondant [2]
45/18	. comportant un composant revêtu (particules dispersées dans une matrice C06B 45/04; charges explosives revêtues F42B) [2]	47/06	. . un composant contenant une substance liquéfiée, normalement gazeuse, fournissant de l'oxygène (C06B 47/04 a priorité) [2]
45/20	. . le composant de base contenant un composant organique explosif ou thermique [2]	47/08	. . un composant contenant de l'hydrazine ou un dérivé d'hydrazine [2]
45/22	. . . le composé étant un composé organique [2]	47/10	. . un composant contenant du bore libre, un borane organique ou un composé binaire du bore, excepté avec l'oxygène [2]
45/24	 le composé étant un composant organique explosif ou thermique [2]	47/12	. . un composant étant un combustible liquéfié normalement gazeux [2]
45/26	 le composé étant un toluène nitré [2]	47/14	. contenant un composant solide et une phase aqueuse [2]
45/28	. . . le composant de base contenant de la nitrocellulose et de la nitroglycérine [2]	49/00	Emploi d'une substance, utilisée seule, comme explosif [2]
45/30	. . le composant de base contenant un composant inorganique explosif ou thermique [2]		
45/32	. . . le revêtement contenant un composé organique [2]		

C06C DISPOSITIFS DÉTONANTS OU D'AMORÇAGE; CORDEAUX OU MÊCHES (fusées pour munitions F42C); ALLUMEURS CHIMIQUES; COMPOSITIONS PYROPHORIQUES [2]

5/00	Cordeaux ou mèches	7/00	Détonateurs non électriques; Capsules de sautage; Amorces
5/04	. Cordeaux ou mèches	7/02	. Fabrication; Emballage
5/06	. Moyens de mise à feu des cordeaux ou des mèches; Raccords de cordeaux ou de mèches	9/00	Allumeurs chimiques par contact; Briquets chimiques
5/08	. Dispositifs pour la fabrication de cordeaux ou de mèches	15/00	Compositions pyrophoriques; Pierres à briquet (briquets chimiques C06C 9/00; alliages en général C22C)

C06D MOYENS POUR PRODUIRE DE LA FUMÉE OU DU BROUILLARD; COMPOSITIONS POUR GAZ DE COMBAT; PRODUCTION DE GAZ POUR LE SAUTAGE OU LA PROPULSION (PARTIE CHIMIQUE) (combustibles C10) [2]

3/00	Production de fumée ou de brouillard (partie chimique) (compositions utilisés comme biocides, produits repoussant ou attirant les animaux nuisibles, ou régulateurs de croissance des végétaux A01N, p.ex. A01N 25/18)	5/04	. par auto-décomposition de substances sans mélange
		5/06	. par réaction de deux ou plus de deux solides
		5/08	. par réaction de deux ou plus de deux liquides
		5/10	. par réaction de solides et liquides
5/00	Production de gaz sous pression, p.ex. pour cartouches de mine, cartouches de mise à feu, fusées (compositions explosives contenant un oxydant, combustibles pour engins du type roquette conçus pour réagir avec un oxydant autre que l'air C06B)	7/00	Compositions pour gaz de combat
5/02	. par détente de gaz comprimés, liquéfiés ou solidifiés		

C06F ALLUMETTES; FABRICATION DES ALLUMETTES

1/00	Fabrication mécanique des allumettes		
1/02	· Découpage des bâtonnets (indépendamment des autres opérations B27L 9/00)	1/20	· Application des frottoirs, p.ex. sur les boîtes d'allumettes, sur les pochettes d'allumettes
1/04	· Remplissage des grilles de transport avec les bâtonnets; Déchargement des allumettes	1/22	· Assemblage des allumettes
1/06	· Trempage, enduction, imprégnation ou séchage des allumettes (trempage ou revêtement B05C, B05D; imprégnation en général B27K; séchage en général F26B) [2]	1/24	· Dispositifs de sécurité contre l'inflammation
1/08	· Grilles de transport	1/26	· Machines pour la fabrication complète des allumettes
1/10	· . Moyens de guidage des grilles de transport	3/00	Caractéristiques chimiques de la fabrication des allumettes (compositions d'ignition C06B)
1/12	· Mise en boîtes des allumettes (emballage en général B65B)	3/02	· Ruban de bois ou succédané pour allumettes
1/14	· Fabrication des frottoirs d'allumage	3/04	· . Traitement chimique avant ou après le trempage, p.ex. teinture, imprégnation
1/16	· Fabrication d'allumettes reliées entre elles, p.ex. en bandes ou blocs	3/08	· Compositions des surfaces de frottoirs
1/18	· Impression sur les allumettes ou boîtes d'allumettes quand l'impression est combinée avec la fabrication des allumettes	5/00	Allumettes (pochettes d'allumettes A24F 27/12)
		5/02	· Allumettes perpétuelles
		5/04	· Allumettes-bougies